## LETTRE DE LIAISON

des militants combattant pour le **Front Unique** des syndicats de l'enseignement public

N°178 11 janvier 2011

ISSN 1245-0286

www.frontunique.con

## Boycott de la concertation sur les "rythmes scolaires" : le courant Front Unique communique la prise de position unanime de la CA académique du SNES de Nancy Metz:

Le gouvernement a mis en place mi-septembre un comité de pilotage, chargé d'organiser une grande consultation sur les rythmes scolaires. En réalité, il s'agit, sous le prétexte d'adapter les rythmes scolaires aux besoins des élèves, de lancer une attaque destructrice sans précédent contre l'enseignement public et les statuts des enseignants.

Comme l'indiquait la note du Secteur Contenus du SNES à propos du débat sur les rythmes scolaires :

- « Où cette façon de poser le débat par le ministère peut-elle mener sinon aux conclusions suivantes ? :
- il faut diminuer le nombre d'heures de cours hebdomadaires
- il faut concentrer les cours obligatoires sur les fondamentaux pour que les élèves réussissent mieux
- il faut diminuer les vacances d'été et/ou introduire un zonage des grandes vacances

On peut sans doute craindre, qu'au passage, le ministère tentera de récupérer des moyens supplémentaires pour atteindre le nombre de suppressions de postes prévues. »

Cela est confirmé par le rapport de la commission parlementaire sur les rythmes scolaires, publié le 8 décembre 2010. Il propose :

- diminution des horaires, instauration de plafonds d'horaires maximum
- diminution du nombre de disciplines, enseignement de « blocs disciplinaires »
- variation des formes de regroupement des élèves : groupes de compétences, ateliers d'accompagnement, cours dialogués, cours magistraux de 60 à 80 élèves pour l'enseignement des matières « dictées » comme l'histoire-géographie
- transfert de certaines disciplines (EPS, éducation musicale, arts plastique...) aux collectivités locales.
  - suppression des redoublements,
- casse des statuts avec remise en cause de la définition du service des enseignants, annualisation des services, allongement de la durée du travail avec davantage de temps de présence dans l'établissement et diminution des congés d'été de 2 à 3 semaines
  - approfondissement de l'autonomie des établissements,

et y ajoute une attaque d'envergure contre le baccalauréat, proposant son « attribution en recourant au système d'unités capitalisables sur l'année ».

En conséquence, la CA académique du SNES de Nancy-Metz s'adresse à la direction nationale et lui demande de :

- dénoncer ce rapport et d'exiger qu'il soit retiré ou jeté au placard
- de boycotter toute concertation sur ce rapport
- de refuser toute casse des statuts et pas supplémentaire vers l'autonomie des établissements.

Contact : Front Unique, 46 rue de Trémonteix,63100 Clermont-Fd - mel@frontunique.com